



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 47

CINQUIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 210.

M^{me} ROWAT propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 210 — *Loi sur les droits des aînés/The Seniors' Rights Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} ROWAT, M^{me} la ministre IRVIN-ROSS, M^{me} DRIEDGER, M. le ministre CHOMIAK, M. GERRARD, M. le ministre RONDEAU et M^{me} MITCHELSON interviennent. M^{me} MCGIFFORD exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. WHITEHEAD présente la proposition suivante :

Proposition n° 10 : Santé dans les collectivités du Nord

Attendu :

que les maladies chroniques qui touchent nos collectivités du Nord sont un sujet de grande inquiétude;

que l'accès à des aliments nutritifs et à des soins de santé de haute qualité est essentiel pour renverser cette tendance et améliorer la santé des populations nordiques;

que le gouvernement provincial reconnaît que la prévention des maladies chroniques est essentielle et qu'il a également fait du recrutement de médecins et de personnel médical dans le Nord une priorité provinciale au cours des dix dernières années;

que l'*Initiative d'alimentation saine dans le Nord* crée des familles saines et vigoureuses en facilitant l'accès à des aliments nutritifs, permettant ainsi aux Manitobains et aux Manitobaines du Nord d'améliorer leur nutrition et leur qualité de vie et d'échapper aux maladies chroniques;

qu'en travaillant de concert avec les écoles et les familles, le gouvernement provincial s'engage à créer des programmes innovateurs en vue de prévenir les maladies chroniques, dont le financement annuel continu de 765 000 \$ pour l'initiative communautaire intitulée *Healthy Together Now*,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à continuer d'investir dans l'état de santé à long terme de nos collectivités du Nord en facilitant l'accès local à des aliments nutritifs et à des soins de santé de haute qualité;

que l'Assemblée législative rejette la position du leader de l'opposition officielle qui a promis de couper le financement des projets d'infrastructure essentiels dans le Nord et d'éliminer le ministère de la Vie saine, de la Jeunesse et des Aînés.

Il s'élève un débat.

M. WHITEHEAD, M^{me} ROWAT, M. JENNISSEN, M^{me} DRIEDGER et M. MARTINDALE interviennent. M. GERRARD exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

M. le ministre SWAN propose la première lecture du projet de loi 29 — *Loi sur l'exploitation sexuelle d'enfants et la traite de personnes/The Child Sexual Exploitation and Human Trafficking Act* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de signifier à Parcs Canada l'importance, pour l'économie locale et provinciale, de doter la région du mont Agassiz d'installations récréatives viables et de collaborer avec tous les intervenants, notamment Parcs Canada, afin d'établir un plan visant la création de telles installations accessibles en toute saison dans cette région. (E. Brunel, T. Tucker, N. Andersen et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Justice envisage d'assurer le suivi et l'application stricts des ordonnances du tribunal visant des voleurs de véhicules et d'assurer que toute contravention à celles-ci soit rapportée à la police et fasse l'objet d'une poursuite en justice. (J. Noszczyk, K. Szyszlo, J. Jocou et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Justice refuse d'accorder des prestations de la Société d'assurance publique du Manitoba à toute personne blessée dans un accident si celle-ci est reconnue coupable du vol d'un véhicule impliqué dans l'accident. (B. Bartley, C. Sutton, M. Pritchard et autres)

M^{me} BRICK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que soit modifiée la *Loi sur la Fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »* en vue de porter à 17 le nombre maximal d'administrateurs afin que la fondation soit en mesure de gérer et d'administrer convenablement ses activités. (R. Bracken, G. Hanson, R. L. Frost et autres)

Mardi 17 mai 2011

M. ASHTON, *ministre responsable des Mesures d'urgence*, fait une déclaration au sujet de l'état des inondations au Manitoba.

M. BRIESE et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. MAGUIRE, M^{me} la *ministre* SELBY, M^{me} ROWAT ainsi que MM. WHITEHEAD et EICHLER font des déclarations de député.

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le logement abordable et la protection des locataires sera examinée le mardi 24 mai 2011.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hicke